

La Ville de Crosne recrute

Ville de Crosne, en Essonne,
9672 habitants, à 30 min de
Paris Gare de Lyon



AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES

- ATSEM (H/F)

Titulaire ou Contractuel - Cadre d'emplois catégorie C

Placé(e) sous l'autorité de la Direction Population, l'ATSEM (H/F) s'engage à assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (aide maternelle et accueil périscolaire).

MISSIONS PRINCIPALES

- Assister l'équipe enseignante pour les soins quotidiens aux enfants et la préparation matérielle des activités pédagogiques élaborées par les enseignants. Ils ont en cela un rôle éducatif.
- Ils sont également chargés de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant au fonctionnement de l'école.
- Ils assurent la surveillance et l'encadrement des enfants sur les temps du midi, les aident à manger tout en respectant leur développement et en favorisant leur autonomie.
- De plus, les agents peuvent être ponctuellement amenés à remplacer des collègues sur d'autres sites.

ACTIVITÉS

- L'agent devra veiller à ce que le moment de repas reste pour l'enfant un encouragement à l'éveil alimentaire et l'occasion d'un échange convivial.
- Mission d'assistance éducative (accueil, participation aux activités de la classe, assistance aux repas...), préparation à la sieste.
- Accompagnement de l'enseignant.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité lors du déplacement des enfants, du passage aux toilettes, des repas, du goûter et des soins.
- Entretien des locaux (classes, parties communes, sanitaires) au quotidien.
- Entretien du matériel de nettoyage, rangement des produits d'entretien selon la norme et entretien des locaux (dont la participation aux heures dues).
- Accompagner les enseignants dans les classes à l'accueil des enfants handicapés.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Temps de travail hebdomadaire (40 H 00) – Annualisation 1607 heures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 00 à 18 h 00 (Période scolaire)

7 h 00 à 15 h 00 (Grand ménage)

RATTACHEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

Sous l'autorité hiérarchique de la Direction Population en charge du pôle « Enfance Jeunesse Scolaire ».

Horaires annualisés, rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle, CNAS, COS, restaurant communal, participation employeur mutuelle Santé et Prévoyance (sous condition), titres de transport – forfait mobilité durable.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Cadre d'emploi souhaitable : *Concours, CAP Petite Enfance ou équivalence.*
- Identifier les besoins de l'enfant, être attentif et à l'écoute des besoins des petits.
- Être patient, pédagogue et disponible.
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Encadrer et animer une activité avec un groupe d'enfants sur le temps de midi.
- Communiquer avec les familles.
- Identifier les produits et connaître les techniques d'entretien.
- Identifier les risques.
- Qualités relationnelles, de dialogue et d'écoute.
- Repérer et signaler les enfants en détresse.
- Savoir aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et afin qu'il s'insère dans la vie sociale
- Être membre à part entière de l'équipe éducative
- Sens du service public et connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Discrétion et capacité d'adaptation.
- Devoir de réserve.

Vous correspondez à ce profil ? Rejoignez-nous !
Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) à :
Monsieur le Maire
35 av. Jean Jaurès
91560 Crosne ou par mail à recrutement@crosne.fr